

Vendredi 09 novembre 2018

**Présents :****Equipe Enseignante :** Mr Ravaud, Mme Chevalier, Mme Schweickert, Mme Cahuzac, Mr Lanoue, Mme Thiery, Mme Bailly, Mme Boniface, Mme Séron, Mme Chartrain, Mr Latterner, Mr Ozanne, Mme Abadie.**Représentantes des Parents d'Elèves :** Mme Benmoussa, Mme Le Flohic, Mme Vannereau, Mme Nicaise, Mme Goldspiegel, Mme Belghith, Mme Morizé, Mme Roumet-Plissier, Mme Dufresne, Mme Fedrigo, Mme Risterucci, Mme Praud.**Représentants de la Mairie :** Mme Letessier (Service scolaire).**Absents / Absents excusés:**

Mme Durand (PE), Mme Mazzetti (PE), Mme Aflalo (PE), Mme Chiron (GPIM), Mme Bitaudeau (GPIM), Mme Alves(GPIM), Mr Kamsu-Kom(GPIM), Mr Joubert (Maire),

**Points « Ecole »****1. Présentation de l'équipe enseignante et des membres du conseil d'école.****2. Effectifs des classes.****REPARTITION DES ELEVES**

				Effectifs			
				Niveau	Classe		
1	CP A	CHEVALIER	29	70	29		
2	CP B	SCHWEICKERT	29		29		
3	CP	CAHUZAC	12	74	21		
	CM1		9				
4	CE1 A	RAVAUD / DURAND	24				
5	CE1 B	LANOUE	25				
6	CE1 C	THIERY / MAZZETTI	25				
7	CE2 A	BAILLY	28				
8	CE2 B	BONIFACE	28				
9	CE2 C	SERON	27				
10	CM1 A	CHARTRAIN	29			66	29
11	CM1 B	LATTERNER	28				
12	CM2 A	OZANNE	32			63	32
13	CM2 B	AFLALO / ABADIE	31				
						<b>356</b>	

### 3. Projet d'école 2018-2019.

---

- indicateur retenu pour les trois ans : Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute et d'interaction et manifester si besoin et à bon escient son incompréhension.
- Objectif pour les trois ans : Améliorer le niveau de concentration et donc de compréhension des élèves pour leur permettre d'entrer dans leurs apprentissages.
- Objectif spécifique pour l'action annuelle :

Proposer aux élèves, tout au long de l'année, des activités simples, dans le but de recentrer l'attention :

- par un moment de chant,
- par des activités de rythme,
- par des exercices de gymnastique,
- par des exercices de respiration,
- par des exercices d'écoute,
- par des exercices de relaxation,

Mettre en place, si possible, un coin relaxation en fond de classe.

- Parcours d'éducation artistique et culturelle :
  - Écoute Musicale : extraits choisis et analysés en classe.
  - Découverte d'œuvres complètes : par parties ou en une seule fois (audio et vidéo).
  - Chorale : poursuite de la mise en place de l'apprentissage de chants par les trois chorales de l'école.
  - Production de rythmes.
  - Organisation d'un temps de chant, en fin d'année, avec les écoles maternelles de Marolles.

### 4. Education à la sexualité.

---

À l'école élémentaire, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité.

Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves :

- l'étude et le respect du corps ;
- le respect de soi et des autres ;
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ;
- la reproduction des êtres vivants ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Ces questions font l'objet d'une intégration à l'ensemble des autres contenus d'enseignement et des opportunités apportées par la vie de classe.

## 5. Règlement intérieur 2018- 2019

---

Le règlement intérieur est adopté par le conseil d'école. Il sera mis en ligne sur le site internet de l'école. Les parents et les élèves en valideront la lecture par la signature d'un mot dans le cahier de correspondance.

La charte informatique et la charte de la laïcité à l'école sont annexées au règlement intérieur.

Concernant le droit à l'image, la demande d'autorisation se fait dans chaque classe, en cas de besoin, dans les cahiers de correspondance.

## 6. Présentation de la Fiche Ecole : Réfléchir à son comportement.

---

La fiche « Je réfléchis à mon comportement » est utilisée pour répondre aux problèmes de comportement dans les classes et dans l'école.

Les règles de vie et les sanctions sont affichées dans les classes et/ou dans les cahiers de correspondance.

**Ecole Elementaire**

Roger Vivier  
Rue du Marché  
91630 Marolles-en-Hurepoix  
☎ 01 69 14 85 77

**Motif :** .....

### JE REFLECHIS A MON COMPORTEMENT

**Je nomme, j'explique ce que j'ai fait.**


**J'explique en quoi mon comportement a dérangé le groupe, le professeur...**


**J'explique comment je me sens et pourquoi je me sens ainsi**


**J'explique avec des mots ce que j'aurais dû faire.**

--


<b>Je réparerai mon geste de la façon suivante :</b>

<b>La solution pour éviter que je refasse la même chose c'est :</b>

<b>Signature du maître ou de la maîtresse</b>	<b>Signature du directeur</b>	<b>Signature de l'élève</b>	<b>Signature des parents</b>

### **NOS RÈGLES DE VIE**

- 1 / En classe, je parle doucement, sans crier. Je ne dérange pas mes camarades. Je travaille en silence.
- 2 / Je marche pour me déplacer en classe et dans les couloirs.
- 3 / Je me tiens bien assis sans me balancer.
- 4 / J'effectue le travail que la maîtresse/le maître me demande.
- 5 / Je m'applique et je fais de mon mieux.
- 6 / Je range le matériel quand j'ai fini de l'utiliser.
- 7 / Je me range avec un camarade et je respecte le silence pour me déplacer dans l'école.
- 8 / Je mets mes déchets à la poubelle.
- 9 / J'écoute celui qui parle.
- 10 / Pendant la récréation, je joue tranquillement sans me bagarrer.
- 11 / Je respecte tous mes camarades et je ne me moque pas d'eux.
- 12 / Je respecte tous les adultes.
- 13 / Je prends soin du matériel et des livres.
- 14 / Je lève la main si je veux parler.
- 15 / Je vais aux toilettes et je vais boire pendant la récréation.
- 16 / Aux toilettes, je garde les lieux propres, je respecte les autres, je ne joue pas avec l'eau, le papier.
- 17 / Quand un adulte entre dans la classe, je lui montre mon respect en me levant et en silence. J'attends qu'il me dise de m'asseoir pour me remettre au travail.
- 18 / Je n'entre pas dans l'école ou je n'en sors pas sans autorisation.
- 19 / Je n'apporte pas de bonbons, ni de chewing-gums, ni de jouets... à l'école
- 20 / Je suis toujours poli(e) et aimable.

**Parents, encouragez votre enfant à respecter ces règles: Merci !**

## SANCTIONS

### **1<sup>er</sup> niveau : les excuses.**

- Celui qui a fait un acte doit s'excuser et entendre l'effet que cela a produit.

### **2<sup>ème</sup> niveau : le changement de place ou changement de cour de récréation.**

- Isoler et séparer les élèves perturbateurs.

### **3<sup>ème</sup> niveau : Fiche de comportement et communication avec les parents.**

- Travail à faire avec les parents.
- Dictée à l'adulte possible pour les CP.
- L'élève répare les dégradations qu'il a faites. Si les dégradations ne sont pas réparables il fera un travail d'intérêt général.
- Utilisation de la fonction de Directeur pour institutionnaliser les sanctions.

### **4<sup>ème</sup> niveau : exclusion de la classe vers une autre classe.**

- L'élève aura un contrat de travail à faire dans une autre classe.

### **5<sup>ème</sup> niveau : Contrat de comportement de l'élève avec rencontre de la famille.**

- PPRE (Programmes Personnalisés de Réussite Educative) : fiche de suivi.

### **6<sup>ème</sup> niveau : Signalement à l'inspection de la Ferté-Alais et/ou au service scolarisation de la DSDEN.**

**Signature de l'enfant :**

**Signature des parents:**

Mr Ravaud fait lecture d'un extrait du courrier du 05/11/2018 de Mr Le Ministre de l'Education Nationale :

*« Chaque enfant, chaque adolescent a besoin de voir poser des règles claires et de comprendre qu'elles doivent être respectées par tous, sous peine de sanction. Relativiser ce principe éducatif, c'est laisser le champ ouvert à la loi du plus fort et c'est diluer le socle des valeurs de référence pour des élèves qui sont en pleine construction de leur personnalité.*

*Les solutions face au défi de la violence passent par une vision éducative complète, incluant la relation avec les familles et l'ensemble des acteurs autour de l'Ecole. Elles passent aussi par un suivi sans faille des manquements aux règles de la part de nos élèves. C'est pourquoi j'ai demandé que chaque fait soit signalé et qu'un suivi soit systématiquement assuré. »*

Mr Ravaud informe les parents qu'une fiche de signalement sera systématiquement faite pour tous les incidents graves survenus à l'école.

## 7. PPMS et exercices de sécurité.

### Exercice de validation du PPMS 2018-2019

- **Date** : Jeudi 11 octobre 2018.
- **Type** : Intrusion attentat avec confinement dans les classes.
- **Lieu** : Toute l'école.
- **Déclenchement de l'alarme** : 15h09.
- **Temps de mise à l'abri** : 1min 41s
- **Durée de l'exercice** : 20 minutes.

Bilan :

Problèmes	Solutions
Classe de CE2 C – Mme SERON - : Pas de clé pour fermer les trois portes de la classe mais porte bloquée.	Renouvellement de la demande de clés. ➤ Mairie : en cours de résolution.
Classe de CM2 B – Mmes AFLALO et ABADIE : Pas de clé pour fermer la porte de la classe. Porte ouverte vers le couloir.	Renouvellement de la demande de clé. ➤ Mairie : en cours de résolution.
CM1 B : Confusion entre la sonnerie de fin de récréation et de fin de confinement. La classe est sortie dans la cour avant la fin de l'exercice.	Faire attention à la durée du signal de fin d'exercice.
Déclenchement du signal d'évacuation incendie pendant l'exercice : Deux enseignantes sont sorties voir ce qui se passait dans le couloir.	Si le signal d'évacuation incendie se déclenche pendant le confinement il ne faut pas sortir de la ZMA.
Bruits audibles dans les couloirs.	Rappel de la finalité de l'exercice dans les classes : apprendre à se mettre à l'abri si une personne mal intentionnée entre dans l'école.
Intérieur des classes visible depuis le couloir	Demande de pose de film occultant sur les vitres des classes, côté couloir. ➤ Mairie : demande de justificatif écrit de la gendarmerie. ➤ Ecole : Cette demande émane de l'équipe enseignante. La gendarmerie ne participe plus aux exercices du PPMS.
Fenêtres du bâtiment 2 donnant sur la voie publique.	Renouvellement de la demande d'installation de barrières le long du bâtiment 2 afin de sécuriser les fenêtres des classes directement sur la voie publique. ➤ Mairie : lettres de refus du 09/02/18 et du 02/11/18.

Le PPMS de l'école a été réactualisé après l'exercice du 11 octobre 2018.

Il y aura six exercices de sécurité cette année (évacuation-incendie / confinement / intrusion-attentat).

## **8. Projets culturels en partenariat avec la Mairie de Marolles**

---

### ➤ **Hivernales : Compagnie ZIC ZAZOU.**

- Thème : Humour Musical
- Il y aura 4 modules de sensibilisation pour les élèves de CM1 et CM2 qui fabriqueront un instrument de musique avec des objets de récupération.
- Lieu : salle de classe.
- Date : Vendredi 18 janvier 2019.
- Horaires (deux intervenants) :
  - 8h45 à 10h00 (CM1 A + 5 CM1 Cahuzac et CM1 B + 4 CM1 Cahuzac)
  - 10h15 à 11h30 (CM2 A et CM2 B).
- Durée : environ 1h15.
- Validation par le directeur.
- Financement : Mairie.
- Déroulement :
  - Fabrication d'un siffletin (flute à une note en tube de récupération) par élève.
  - Apprentissage d'une mélodie.

### ➤ **Spectacle « Namasté » avec la Compagnie de l'Orage.**

- 2 modules de sensibilisation pour les élèves de CP.
- Lieu : Préau du bâtiment 1.
- Date : lundi 18 mars 2019.
- Horaires :
  - 14h00 à 15h00 (CP A + 6 CP Cahuzac)
  - 15h15 à 16h15 (CP B + 6 CP Cahuzac)
- Validation par le directeur.
- Financement : Mairie.
- Déroulement : Contes sur l'Inde et présentation du spectacle.

### ➤ **Spectacle pour toutes les classes.**

- Compagnie Daru-Tempo (Nicolas Charentin)
- Titre : Plongée Immobille – d'après les œuvres de Jules Verne –
- Lieu : Salle des fêtes.
- Dates : Il y aura, comme l'année dernière, 3 représentations en mars ou en juin 2019.
- Co-Financement : Mairie et coopérative scolaire.
- Sensibilisations en classe comprises dans le spectacle.

### ➤ **Salon de Printemps.**

- L'accueil des classes devrait se dérouler sur 3 jours comme l'année dernière. Les dates ne sont pas encore fixées.

## **9. Matériel scolaire / vêtements :**

---

- Les enfants manquent souvent de matériel pour travailler (stylo, gomme, règle...). Ce matériel doit être vérifié régulièrement par les parents et renouvelé tout au long de l'année.

- Les parents sont invités à marquer les vêtements de leur(s) enfant(s) et à récupérer ceux qui sont déjà oubliés à l'école.

## Questions de l'équipe enseignante pour la mairie

### 10. Budget Investissement 2018: Qu'en est-il de l'installation des vidéoprojecteurs ?

---

Trois vidéoprojecteurs ont été installés durant les vacances de Toussaint : Classe de CP A (Mme Chevalier), CE2 C (Mme Séron) et CM2 b (Mmes Aflalo et Abadie).

En raison de problèmes techniques liés à l'installation du vidéoprojecteur dans la classe de Mme Séron, le budget initial a dû être revu à la hausse.

Il y a actuellement 9 vidéoprojecteurs installés dans les 13 classes de l'école. Il reste 4 (ou 5 classes en cas d'ouverture de la 14<sup>ème</sup> classe l'an prochain) à équiper.

### 11. Rentrée scolaire 2019 : Quels sont les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée scolaire ?

---

Prévision d'effectifs de la mairie :

- Rentrée scolaire 2019 : 366 élèves.
- Rentrée scolaire 2020 : 372 élèves.

Rappel des seuils pour une école de 13 classes :

- Fermeture : 318
- Blocage : 325
- Ouverture : 358

Il devait y avoir 14 classes à l'école élémentaire l'an prochain.

## Questions des représentants des parents d'élèves pour l'école

### 12. Quel est le ressenti des enseignants sur le retour de la semaine à 4 jours ?

---

Après des débuts compliqués où il a fallu reprendre des repères, surtout l'après-midi, les enseignants constatent un climat scolaire apaisé.

La demi-journée du vendredi est moins difficile à gérer et force est de constater que les élèves sont globalement moins fatigués en fin de semaine et en fin de période.

### 13. Y-a-t-il un projet de classe transplantée cette année ?

---

Il n'y a pas de projet de classe transplantée cette année.



#### **14. Y-a-t-il des évènements ou sorties prévus cette année ?**

---

- Histoire et Patrimoine : Visite de l'exposition sur la grande guerre.
- Intervention SNCF pour les élèves de CM1 et CM2.
- Organisation d'interventions sur le thème du harcèlement avec l'infirmière scolaire.
- Organisation d'intervention sur le Harcèlement avec la Gendarmerie Nationale.
- Ateliers d'arts plastiques dans toutes les classes
- CROSS de Marolles : Période 4.
- Sortie de fin d'année : chaque classe organisera une sortie.

#### **15. Serait-il possible pour l'année prochaine, de faire signer un mot aux parents disant qu'ils ont bien reçu le matériel de vote pour les élections ?**

---

L'année prochaine, un accusé de réception du matériel de vote à signer par les deux parents sera mis dans les cahiers de correspondance.

#### **16. Si une fête de fin d'année n'est pas possible pour toute l'école, serait-il envisageable de le faire par niveau par exemple ?**

---

En raison des instructions relatives aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires, l'organisation de manifestations pour les parents, même en répartissant les élèves en trois groupes, n'est pas possible.

#### **17. Beaucoup de parents de CP ont été perdus le jour de la rentrée, pourrait-on revoir l'organisation pour la rentrée des CP ?**

---

L'organisation de la rentrée en musique a un peu dérouté certains élèves et leurs parents mais l'appel des classes, les unes après les autres, a permis l'identification des enseignants de l'école et la répartition des élèves dans les deux cours.

Pour la prochaine rentrée scolaire, les élèves seront préparés à cette rentrée en musique. L'apprentissage d'un chant commun avec les élèves des écoles maternelles sera reconduit.

### **Questions des représentants des parents d'élèves pour la mairie**

#### **18. Y-a-t-il eu des travaux faits cet été ?**

---

- Réfection de l'assainissement des bâtiments de l'école, ces travaux ont permis d'anticiper un passage de fourreaux pour une installation future de la WIFI dans le bâtiment 1, aucune date d'installation n'est annoncée.
- Installation de trois vidéoprojecteurs.

## 19. Des travaux à venir ?

---

- Réfection du parking des enseignants avec le marquage des places.

La séance est levée à 19h30.

**Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 15 mars 2019 à 18h00.**

J. RAVAUD  
Directeur de l'école